



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
16 octobre 2025 – Local 408

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Isabelle Plante, déclare la séance ouverte. Il est 18h35.

Présents :

Mélanie Georges, Myriam Jean, Maude Lapierre, Isabelle Plante, Catherine Gagnon, Naoufel Azizi, Christelle Juteau, Alexandra Sabin, Édith Lareau, Mylène Giguère

Formant quorum sous la présidence de Isabelle Plante

Assistant également à la séance :

Sophie Daigle – Direction

Personne invitée à la séance : Aucune

Membres absents : Aucun

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Catherine Gagnon se porte volontaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Isabelle propose l'ODJ et Myriam appuie.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION (9 JUIN 2025)

4.1 Suivi au procès-verbal

- Maude se questionne par rapport au point 6.2. du PV. Sophie explique que ce point concerne la planification des COSP (Contenus en orientation scolaire et professionnelle) et des activités planifiées qui y sont connexes. L'implantation de ces contenus est devenue obligatoire dès le 3^e cycle du primaire et elle vise à favoriser notamment le développement d'une meilleure connaissance de soi, une meilleure connaissance du marché du travail (ex. : exploration en

douceur de différents métiers, des intérêts, des forces des élèves, etc.) ainsi que de faciliter certaines transitions (ex. : école secondaire pour les élèves du primaire).

- Questionnement en lien avec le budget de formation du CÉ non utilisé : Sophie confirme que des livres ont été achetés et qu'elle nous fera un suivi à ce sujet ultérieurement.
- Sophie fait un retour sur le transfert du fond 4 vers le fond 9 avec le surplus obtenu (résolution votée à l'unanimité lors de la rencontre de juin dernier) et elle explique que ce montant a été ajusté selon le sommaire de fin d'année, tenant notamment compte de dépenses approuvées en CÉ et payées avec le budget de l'école : soit la fête de fin d'année payée ainsi que l'événement de reconnaissance du personnel, qui fut très apprécié.
- Le PV est proposé par Maude et secondé par Naoufel.

5. **PAROLE AUX OBSERVATEURS**

5.1 **Communauté, OPP, observateurs**

L'idée de relancer la personne du Patro (Sophie a son contact)
Christelle nous parle de l'OPP :

La campagne des sapins est très simple et les fonds, même si ce n'est pas de grands revenus, sont très facilement amassés. Aussi, il est souligné que les parents y vont sur une base volontaire.

Sophie nous rappelle que nous avions voté pour le fait qu'il y aurait deux campagnes de financement par année pour éviter une trop grande sollicitation.

Il est souligné que la soirée cinéma n'était pas réalisée dans une optique de campagne de financement, mais plutôt un événement rassembleur qui a fut rentable de façon surprenante.

La vente des cotonnages d'il y a deux ans serait source d'inspiration pour créer un événement avec achat de marchandise, mais davantage fait en mode *favoriser un sentiment d'appartenance* (le vendre au prix de l'achat) et donc pas dans un but d'amasser des fonds.

5.2 **Parole au représentant du comité de parents**

Comité de parents : une première rencontre a eu lieu, mais rien à signaler.

6 **POINTS NÉCESSITANT UNE DISCUSSION/ APPROBATION/ ADOPTION**

6.1 **Élection de la présidence et de la vice-présidence**

Isabelle est d'accord pour reprendre le flambeau de la présidence pour une année et suggère que l'an prochain quelqu'un d'autre occupe ce rôle. Cela permettra aussi d'assurer une année de passation du flambeau comme il lui restera un an à son dernier mandat (répondre à des questions, assurer une présence au besoin, nous permettre de bénéficier de son expérience).

Proposé par Maude et secondé par Naoufel.

6.2 Établissement des règles de régie interne

Le document a été reçu par courriel en amont de la rencontre. Il n'est pas nécessaire de les adopter ce soir, ce qui pourrait permettre aux membres qui ne les connaissent pas de se les approprier. Le tout est encadré par la loi sur l'instruction publique et permet de proposer un mode de fonctionnement.

Question à savoir si le document est sur le site de l'école. Sophie dit que, si la dernière version n'y est pas déjà, elle l'ajoutera.

Quelques modifications suggérées par Sophie :

Les documents plus volumineux seront disponibles en format imprimé sur demande au moins 24h à l'avance.

Idée de toujours proposer et adopter à l'unanimité (au lieu de systématiquement demander un appuyeur/secondeur)

Un rappel que pour le quorum, il faut 6 personnes.

6.3 Proposition du calendrier des séances du conseil

Concernant le calendrier des rencontres, l'idée est proposée de planifier 7 rencontres, quitte à en annuler une pour au moins en avoir 6.

La prochaine est ciblée pour le lundi 24 novembre et Catherine souligne déjà qu'elle ne pourra être là, mais 8 membres se disent disponibles.

Les suivantes seront :

Le jeudi 29 janvier
Le jeudi 19 mars
Le mardi 21 avril
Le jeudi 21 mai
Le mardi 9 juin

6.4 Déclaration d'intérêts des membres du CÉ

Le formulaire est distribué aux membres concernés (nouveaux membres ou membres dont la situation aurait changé).

6.5 Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur)

Le tableau des sorties est proposé par Catherine et adopté à l'unanimité.

6.7 Approbation de modifications liées aux frais de quelques journées pédagogiques du SDG (planification déjà approuvée en mai 2025)

- Retrait d'une activité le 9 mars qui était considéré trop chère (repas à la cabane à sucre pour 40\$)
- À deux reprises dans l'année, soit le 3 décembre et le 5 mai, des compagnies d'animation viennent animer à l'école. Il y a donc un régime à deux vitesses, soit la journée pédagogique *maison sans spectacle* à 13\$ et 25\$ pour la participation au spectacle. Cela pose problème. L'idée serait donc que tout le monde paie un 13\$ + montant à définir. La planification avait été approuvée en juin dernier et nous discutons des modifications. Il est proposé d'éliminer le mode deux vitesses pour le 3 décembre (un seul prix pour tous, tous peuvent assister au spectacle) et de rediscuter pour le 5 mai plus tard dans l'année.

Il est suggéré d'ajouter 2\$ pour le matériel pour les activités maison pour un total de 15\$ (le centre des services scolaires permet jusqu'à 15,75\$) : 13\$ pour l'activité et 2\$ pour le matériel.

N.B. Un point de vigilance est suggéré considérant la hausse de prix des journées pédagogiques et l'idée est proposée de sonder l'ensemble des parents en janvier à savoir s'ils sont satisfaits des activités et des prix. Le sondage pourra être rédigé en collaboration lors de la rencontre du 29 janvier pour que le CÉ puisse en rediscuter.

6.8 Adoption de la règlementation du service de garde

Point remis à la prochaine rencontre du CÉ, car manque de temps

7 POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS/RAPPELS

7.1 Chien Mira

Point reporté au prochain CÉ

7.2 Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Un rappel que cette formation doit être complétée par tout membre intégrant le CÉ. Il est mentionné que le lien partagé ne fonctionnait pas. Isabelle s'engage à envoyer un nouveau.

8 VARIA – POINTS DIVERS

Le budget de 10\$ par élève :

Mélanie nous dit que le budget de 10\$ par élève l'année dernière a été très apprécié et qu'il est aidant que ce montant soit alloué au début de l'année, car cela aide à la planification et chaque enseignant(e) a la liberté de choisir sur quoi il investit ces fonds discrétionnaires (sorties, matériel, etc.) Vu la pertinence et l'appréciation démontrées de cette mesure, les membres du conseil d'établissement, grâce aux fonds accumulés au fil des années, proposent même de bonifier le montant à 15\$ par élève.

Il est souligné que le montant sera revu chaque année selon les priorités. En ce sens, il est souligné par Isabelle qu'il pourrait également y avoir un projet d'envergure et fédérateur. Mélanie propose de sonder l'équipe-école pour savoir si certains auraient des idées. Sophie souligne également qu'une partie des fonds amassés par le Course-o-thon devraient toujours être réinvestis dans le volet des sports / hygiène de vie.

9 LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance prend fin. Deux points moins urgents sont reportés au prochain CÉ. Il est 20h37.

Isabelle Plante

Présidence



Sophie Doyon
Direction d'établissement